

L'AGENDA 2030 : RD CONGO A-T-ELLE DES PERSPECTIVES POSITIVES POUR TENIR LES PROMESSES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Introduction

BILA-ISIA INOGWABINI,
Visiting Scholar,
Swedish University of
Agricultural Sciences,
Uppsala
inogwabini@biari.
brown.edu

La RD Congo, comme un large pan d'autres pays en développement et majoritairement les pays africains, s'est engagée à délivrer à ses populations un développement durable d'ici 2030. C'est cela qu'on entend par l'Agenda 2030. Dans cette perspective, on devrait commencer par se poser des questions sur les atouts dont disposerait le pays afin d'atteindre ce noble objectif. Cela passe aussi par un examen sans concessions des faiblesses conjoncturelles et systémiques qui inhiberaient les efforts du pays dans sa lancée vers l'atteinte des objectifs fixés par la communauté internationale, de commun accord avec les États du monde entier, pour démontrer l'effectivité des résultats des efforts investis par la RD Congo et ses partenaires bilatéraux et multilatéraux pour assurer aux Congolais un meilleur bien-être collectif.

Cet article veut contribuer à l'examen de ces atouts et de ces faiblesses qui feraient que la RD Congo puisse réussir ou échouer à atteindre les ambitions du développement durable tels qu'ils sont définis dans l'agenda 2030. Sans devoir reprendre tous les thèmes et controverses autour des questions du développement, l'article prend une approche historique afin de montrer les similarités et les dissemblances autour de la notion et des objectifs du développement. Cette approche aidera à montrer pourquoi, malgré la profession de foi maintes fois psalmodiée par les politiciens congolais depuis l'indépendance, la RD Congo reste encore entièrement à construire culturellement, économiquement, socialement et, même politiquement. La même méthode permettra de relire les raisons des échecs du passé avec une loupe qui permette d'identifier ce qui aurait contribué à la réussite des programmes du développement du passé, somme toute peu longue du pays comme entité politique et géopolitique indépendante.

Le développement : c'est quoi ?

Le développement reste un concept difficile à cerner. Autant les académiciens, les économistes que les praticiens du développement ne s'entendent pas sur une définition formelle à donner à ce concept qui reste, pourtant, l'un des plus usités et des plus disputés. Cependant, pour le compte de cet article et dans l'entendement du développement durable, on devrait donner au concept un contenu opérationnel sans lequel toute objectivation deviendrait inepte si pas seulement inadéquat à la réflexion. En effet, pour des questions du développement durable, ou du développement tout court, qui tenaient les vies concrètes des femmes et des hommes concrets, on ne peut pas réfléchir dans le vide. Une des définitions opérationnelles à même de remplir ce rôle du fil conducteur de la réflexion est celle, plus simple mais combien palpable, que proposait Paul VI¹ en 1967, selon laquelle le développement reviendrait à la lutte pour échapper à la faim, à la misère, aux maladies endémiques et à l'ignorance. Élargie à la question à qui profiterait le développement, la définition de Paul VI veut que le développement soit une recherche pour la participation du plus grand nombre de citoyens aux fruits de la civilisation et une mise en valeur par tous les citoyens de leurs qualités humaines. Comment et par qui se ferait ce développement ? La vision de Paul VI conduirait à voir le développement comme consistant en une mise en exécution des décisions collectivement agréées, sur base du principe de consentement libre, informé et responsable, pour assurer à tous un plein épanouissement. Cette définition opérationnelle et ses extensions restent défendables quelle que soit la conception que l'on se ferait de la notion de développement. Ceci reste vrai que l'on soit de la conception culturaliste, de la conception capabiliste ou de la conception matérialiste du développement.

Sans devoir rentrer vers les sources de chacune de ces conceptions et les débats que chacune a eu à traverser et continue à donner lieu, on retiendra seulement l'essentiel de chacune d'entre elles afin de montrer que la définition opérationnelle empruntée de Paul VI² contient, en effet, le gros de ce que les communs des mortels peuvent attendre du développement. La conception culturaliste telle que conçue par le culturalisme développemental d'Oscar Lewis³ se base sur l'idée que la pauvreté n'est pas seulement une question de privation matérielle mais aussi, et surtout, une question de valeurs et d'ordre public. Cette conception du développement dit, avec une certaine marge de vérité, qu'il n'y a pas un seul archétype du développement. Celui-ci dépend de la conception du bonheur que chaque peuple (chaque culture) se fait de son existence collective dans l'espace et dans le temps.

1 PAUL VI, *Populorum progressio*, Saint Paul Afrique, 1967.

2 PAUL VI, *Populorum progressio*, Saint Paul Afrique, 1967.

3 Jennifer BOTHAMLEY, *Dictionnary of theories: one stop to more than 5,000 theories*, Visible Ink Press, 2002.

Quand Mutuza Kabe⁴ écrivait en 1987 que l'Afrique précoloniale, parce que maîtresse de son destin, n'était pas sous-développée, il était de plein pied dans la conception culturaliste du développement. La conception capabiliste, dont le héraut est Amartya Sen, veut que le développement soit le processus par lequel tout individu peut devenir capable d'utiliser, au meilleur de lui-même, les capacités dont il est doté afin de convertir, à travers les moyens éthiques et légaux, les ressources disponibles pour atteindre les fins qu'il poursuit pour son bonheur⁵. Capacités, d'après Amartya Sen⁶, ce sont les combinaisons alternatives des potentiels, des idées et des actions auxquels les gens accordent de la valeur et qu'ils estiment poursuivre par les moyens éthiques et légaux pour leur bonheur. Pour cette conception, le développement est l'expansion des libertés ; la liberté est le véhicule vers le développement. La conception matérialiste, basée sur le matérialisme historique dont la source héraldique est Karl Max, se penche sur les circonstances matérielles d'une société, notamment les méthodes qu'elle a pour accéder aux richesses naturelles et en user pour s'assurer une vie décente⁷. La conception matérialiste met un accent particulier sur le contrôle qu'ont les citoyens d'une société donnée sur les ressources naturelles dont dispose leur pays. Pour la conception matérialiste, le développement équivaut à l'acquisition des biens matériels. Un pays ne serait développé que lorsque son peuple aurait atteint une aisance matérielle. Pour Karl Marx les circonstances matérielles, les méthodes d'accès aux ressources et le contrôle citoyen influencent de manière très significative la trajectoire historique d'un peuple.

Toutes les trois conceptions du développement s'entre-recoupent et recoupent le propos de Paul VI. Toutes ces perspectives se retrouvent définies de manière opérationnelle déjà dans les efforts des Nations Unies pour essayer de normaliser, autant qu'on peut le faire, la notion de développement. Il serait loisible de rappeler ici le travail fait par Clarke⁸ au nom de l'organisation des nations unies pour la science et la culture (UNESCO) énumérant, au milieu de la décennie 1980, les principaux problèmes du développement. Ces problèmes furent les suivants : (1) la pauvreté absolue, (2) la faim et la malnutrition, (3) la santé (les maladies), (4) l'analphabétisme, (5) la détérioration de la biosphère, (6) les désastres naturels, (7) le manque d'information, (8) la mauvaise gestion urbaine et des milieux ruraux, (9) la crise énergétique, (10) la diminution des ressources naturelles (l'eau en particulier), (11) la perte d'identité culturelle, (12) l'aliénation de masses, (13) les guerres et la course aux armements, (14) l'accroissement de la violence, (15) l'érosion de droits humains, (16) le

4 Mutuza KABE, *Éthique et Développement : Cas du Zaïre*, Éditions Zenda, 1987.

5 Amartya SEN, *The idea of justice*, Penguin Books Ltd, 2009.

6 Amartya SEN, *Development as freedom*, Oxford University Press, 1999.

7 Jean-Yves CALVEZ, *La pensée de Karl Marx*, Édition revue et abrégée, Éditions du Seuil, 1970.

8 Robin CLARKE, *Science and Technology in World Development*, Oxford University Press, 1984.

chômage de masses et l'inflation, (17) les inégalités sur les revenus et (18) la dislocation des termes des échanges internationaux.

Étrangement, ces problèmes se retrouvent dans l'Encyclique de Paul VI déjà cité et on peut aussi voir que les objectifs du millénaire ainsi que les objectifs du développement durable, dont il est question dans cet article, sont déjà repris, en filigrane, sur la liste. La question qui vient tout de suite à l'esprit est de savoir pourquoi la question qui se pose depuis les années 1960 (Paul VI⁹), poursuivie par un questionnement sans cesse renouvelé par les instances internationales (Clarke¹⁰) et les pays eux-mêmes, ne trouve pas de solution ?

Pour tenter de répondre à cette question qui réclamerait des efforts cérébraux herculéens, il faut passer par les idéologies qui ont sous-tendu la conceptualisation du développement depuis que les pays jadis colonisés sont indépendants après la II^e guerre mondiale. Synthétiquement et typologiquement, ces idéologies seront appelées les moments. On peut parler de trois moments d'objectivation internationale du développement depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Depuis cette période, la notion de développement a pris trois directions idéologiques et philosophiques essentielles : (1) le moment du développementalisme, (2) le moment des objectifs du millénaire, et (3) le moment des objectifs du développement durable. Avant de passer en revue chacun de ces moments, il est utile de revenir en arrière et de donner les raisons qui fondent les efforts de l'objectivation du développement lui-même. Ceci est exigé méthodologiquement, car les trois moments du développement ci-haut ne sont rien d'autre que les efforts d'objectivation de ce que le développement devrait concrètement être. Par objectiver, on entend le processus ayant pour raison la production des mesures à travers lesquelles quantifier la manifestation, l'extériorisation et la révélation du développement. On doit l'objectiver parce qu'il faut savoir quels sont les buts poursuivis par l'action publique dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des peuples. On doit objectiver le développement parce qu'il faut se donner un cadre opérationnel des politiques publiques et mesurer l'impact que les acteurs atteignent (ou pas) dans la mise en exécution des politiques publiques pour l'amélioration escomptée des conditions des communautés. Qu'il soit entendu ici et dans le reste de l'article que le développement, même et surtout lorsqu'il est considéré comme progrès matériel, est un processus mais pas un état figé et fini.

9 PAUL VI, *Populorum progressio*, Saint Paul Afrique, 1967.

10 Robin CLARKE, *Science and Technology in World Development*, Oxford University Press, 1984.

Le Moment développementaliste

Ce moment commence à la fin de la deuxième guerre mondiale de laquelle les États-Unis d'Amérique sortent grands vainqueurs, en tout cas au moins dans le camp occidental. La force militaire et économique américaine éblouissent les autres nations. Dans l'entre-temps, l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS) qui naquit en 1922¹¹ et n'a qu'environ deux décennies d'existence formelle, émerge sur le plan de l'opulence matérielle. Cet éblouissement donne lieu à un optimisme quasi-béat des populations occidentales sortant de la guerre et des populations colonisées quant aux possibilités d'amélioration des conditions matérielles de leurs pays. Cet optimisme généralisé et les promesses des progrès techniques¹² font équivaloir le développement aux deux paradigmes de l'industrialisation et de la modernisation infrastructurelle. Avec une simplicité quelque peu déconcertante analytiquement, on croit qu'une croissance économique accélérée conduit nécessairement à l'essor industriel. Sur les moyens pour parvenir à l'accélération de la croissance économique et, subséquentement, à l'essor industriel, on fait du volontarisme et de l'intervention de l'État dans l'allocation des ressources et la correction des lois du marché le pilier principal. L'appel à l'État pour corriger les torsions du marché se fonde sur l'idéologie d'après laquelle les lois du marché, faisaient distribuer inégalement l'industrie à l'échelle mondiale.

On devrait rappeler ici que le développementalisme est issu de l'ébahissement des autres nations, y compris les nations européennes colonisatrices de l'Afrique, vis-à-vis du point atteint par les États-Unis. Or, ceux-ci construisirent leur modèle en s'appuyant sur le maccarthysme. Dans ses versants les plus potables, le maccarthysme insiste sur le besoin de l'État, le sens commun, et le nationalisme plus ou moins ouvert¹³. Le maccarthysme sera trop fort sur l'objectivation du développement. Aussi, le moment développementaliste se déploie au moment où la théorie économique Keynésienne démontre ses effets positifs pour faire sortir les États-Unis de la grande dépression de 1929-1930¹⁴ à travers le 'New Deal'¹⁵. L'approche Keynésienne tenant pour cruciale l'intervention de l'État dans le processus du développement, la foi dans l'État Africain à naître des cendres de la colonie est donc de mise dans toutes les nations africaines. La révolution keynésienne propose de réconcilier l'économie et le social ; de faire coïncider les promesses de l'ordre libéral avec les

11 Jean-Paul SCOT, *La Russie de Pierre le Grand à nos jours*, Armand Colin, 2000.

12 Louis GALLEZ, *La science et la foi : scientisme, athéisme scientifique, humanisme Chrétien*, Éditions Saint Paul Afrique, 1976.

13 Peter CALVOCORESSI, *World politics since 1945*, Longmans, 1968.

14 Michael D. BORDO, Claudia GOLDIN, and Eugene N. WHITE (editors), *The Defining Moment : The Great Depression and the American Economy in the Twentieth Century*, University of Chicago Press, 1998.

15 Wayne VASEY, *Government and Welfare : Roles of Federal, State and Local Governments in Administering Welfare Services*, New York, Holt, Reinehart and Winston Inc., 1958.

réalisations matérielles. Réduit à l'accélération de la croissance économique et l'essor industriel, il n'est guère surprenant que le développement n'ait comme indicateurs que le produit intérieur brut qui doit être toujours en croissance, la balance des paiements qui doit être toujours positive, le taux d'industrialisation qui doit toujours accroître, le niveau de la valeur ajoutée en perpétuel accroissement et le niveau de tertiarisation économique de plus en plus élevé. C'est à l'aune de ces métriques que tout développement devrait se faire jauger.

La contextualité du moment développementalisme en l'Afrique passe par les gros traits ci-après. Il part des années 1960. L'Afrique sortant du joug colonial, comme toutes les nations du monde (hormis l'URSS), convoite, d'abord et fondamentalement les USA et l'Europe occidentale qui vient de se reconstruire grâce, entre autres, au Plan Marchal. Dans une moindre mesure, l'Afrique appète aussi l'URSS. Pour les Africains, l'objectif immédiat de toute politique économique, sinon de la politique tout court, d'après les indépendances est de promouvoir le développement social et les forces productrices capitalistes. Pour cela, les États africains, dans leur quasi-totalité, veulent qu'une action consciente et déterminée soit dirigée par l'État (sa bureaucratie) en faveur des classes moyennes, des travailleurs et des entrepreneurs. En ligne de mire, comme il faut s'y attendre avec Keynésianisme triomphant, que cette action ramollisse les rigidités, les blocages structurels et les goulots d'étranglement internes et externes qui accablent les économies des pays nouvellement indépendants.

Le développementisme, malgré ses promesses claires et l'enthousiasme qu'il a dû susciter chez les États africains nouvellement indépendants, n'eut à impulser qu'un progrès limité. Pour l'essentiel, les raisons sont au nombre de sept, reprenant Robert Calderisi¹⁶ et la pugnacité oratoire d'Axelle Kabou¹⁷ : (1) le macrocéphalisme des États africains fait que les moyens à investir pour atteindre les objectifs du développement soient engloutis pour l'entretien d'un personnel politique et administratif pléthorique ; (2) la centralisation outrancière du pouvoir, des moyens et de l'initiative du développement entre les mains d'un chef charismatique supposé omnipotent, omniprésent et omniscient et sa clique des bureaucrates ; (3) les guerres civiles et l'exacerbation des tensions intertribales, pour certains pays, ne permettent pas une action pensée et exécutée dans la durée ; (4) l'extraversion des structures économiques héritées de la colonisation ne permet pas l'émergence des circuits économiques dignes de ce nom et promeut une dépendance vis-à-vis des anciennes puissances colonisatrices ; (5) l'accroissement des asymétries internationales qui conduisent à la détérioration des termes d'échange internationaux anéantissant les efforts fournis par les pays africains en vue d'exporter

16 Robert CALDERISI, *The Trouble with Africa : Why Foreign Aid Isn't Working*, First Edition, Griffin, 2007.

17 Axelle KABOU, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Paris, L'Harmattan, 1991.

les matières premières sans valeur ajoutée ; (6) la faible capacité de planification, la faiblesse des qualifications du personnel de l'État, le manque d'infrastructures économiques et l'absence d'un écosystème capable de soutenir le développement ; (7) l'inadéquation et l'inadaptation des structures sociales, culturelles et économiques africaines au modèle économique américain devenu le dogme du progrès. Qu'on soit nationaliste ou cosmopolite dans sa vision du monde, on ne manquerait pas d'acquiescer sur le fond d'au moins deux ou trois de ces sept raisons formulées pour justifier la mollesse des progrès que les pays africains ont engrangés du moment développementaliste.

Rectifier le moment développementaliste : le Consensus de Washington

Face au peu de progrès, la réaction des économistes et des institutions internationales ne tarda pas. Au milieu des années 1980, tous les acteurs du développement se mirent à relire les programmes, à en décortiquer les failles et envisager les rectificatifs. Sans aller aux détails de l'historicité chronologique du processus, on a trouvé les solutions aux limites ci-haut reprises à travers le consensus de Washington. Celui-ci peut être considéré comme une période intermédiaire entre le moment développementaliste et le moment du 'développement millénaire'. Le consensus de Washington couvre la période de 1980-1990 et est censé corriger les problèmes issus du développementalisme des années 1950/1960 – 1980. Le consensus de Washington est le moment des ajustements structurels, dont la partie utile dans le cadre de cet article est dans ce que l'on peut appeler les '*dix commandements*' du consensus de Washington.

Premièrement, la potion des ajustements structurels voulait que les déficits budgétaires soient aussi bas que possibles pour qu'il n'y ait pas besoin de recourir à l'inflation des taxes. Deuxièmement, on voulait la redirection de la dépense publique des postes politiquement sensibles qui reçoivent plus de ressources que ne le justifient leurs contributions économiques réelles vers les domaines négligés aux contributions économiques réelles plus grandes et capables d'améliorer la redistribution des revenus, comme l'éducation primaire, la santé et les infrastructures. Troisièmement, l'exigence sur la réforme fiscale qui devait se faire de telle sorte que la base taxable s'accroisse en diminuant les taux marginaux de taxation. Quatrièmement, en chantage du libéralisme économique, le consensus de Washington exigeait que la libéralisation financière ait impérativement lieu, avec comme objectif ultime de ne rester qu'avec les taux d'intérêts déterminés par le marché seul. Pour des pays comme la RD Congo ou le Zaïre¹⁸ de l'époque, le consensus de Washington voulait,

¹⁸ Thomas M. CALLAGHY, *The State-Society Struggle : Zaïre in Comparative Perspective*, Columbia University Press, 1984.

cinquièmement, que l'unification de taux d'échange soit opérée jusqu'à atteindre un niveau suffisamment compétitif pour induire une croissance rapide dans le secteur d'exportation non-traditionnel. Sixièmement, les restrictions quantitatives commerciales devaient rapidement être remplacées par les tarifs qui devraient, à leur tour, progressivement être réduits jusqu'à ce qu'un bas taux de l'ordre de 10 à 20% serait atteint et l'abolition totale des barrières sur les entrées des investissements directs étrangers dans les pays. Septièmement, que les règles et lois entravant les entrées de nouvelles firmes et compagnies étrangères soient abolies. Huitièmement, toute entrave contre la compétition sur le marché devait être tout simplement effacée. Neuvièmement, que les entreprises jadis tenues par l'État soient privatisées afin d'obtenir de meilleurs biens et services, et dixièmement, que l'État sécurise la propriété privée et qu'il formalise le secteur informel.

Avec le recul du temps, l'application des ajustements structurels a eu des conséquences globalement négatives sur la grande majorité des pays africains. Ceci pour des limites conceptuelles et mécaniques criantes résumées dans l'ouvrage édité par Aderanti Adepoju¹⁹ et celui de Bruno Bekolo-Ebe²⁰ et qui s'articulent en cinq points que voici. (1) La réduction et la redirection de la dépense publique a conduit à l'effritement de l'État et moins des ressources pour les secteurs sociaux de base comme l'éducation primaire, la santé et les infrastructures (Eau, Electricité, Transport, etc.). (2) L'abolition des barrières tarifaires et non tarifaires a tout simplement permis la destruction des entreprises et industries locales naissantes et peu compétitives. (3) L'amoindrissement de l'État, seul employeur de grande envergure, a conduit au chômage des masses, ce qui a produit le rejet des pans entiers des masses populaires vers la pauvreté absolue et à l'émergence de la criminalité économique. (4) L'abolition des barrières réglementaires a assujetti certains États vis-à-vis de l'hyper-puissance des multinationales ayant peu d'égards aux externalités sociales comme conditions des classes défavorisées, des travailleurs et des externalités environnementales. Finalement, (5) la marchandisation de tout bien et service ainsi que la financiarisation de toute l'économie ont été à la source de la perte des cultures locales, de la biodiversité ainsi que de la valeur du travail manuel productif.

Le moment des objectifs du millénaire pour le développement

Il est affirmé ci-haut que les ajustements structurels pouvaient être considérés comme un moment intermédiaire entre le développementaliste

19 Aderanti ADEPOJU, *The Impact of Structural Adjustment on the Population of Africa*, UNFPA, Heinemann and James Currey, 1993.

20 Bruno BEKOLO-EBE, *Le statut de l'endettement extérieur dans l'économie sous-développée : Analyse critique*, Présence Africaine, 1985.

et le moment du ‘développement millénaire’. Certes, cela est vrai d’autant plus qu’après le constat des faiblesses du consensus de Washington dans les efforts du développement, on resta dans une sorte de vie idéologique sur les questions de développement. Le communisme soviétique et le socialisme pur et dur ayant fait faillite, il n’y avait pas d’autres alternatives vis-à-vis du modèle occidental de marché. Ce vide ne sera comblé que par les objectifs du millénaire pour le développement. Pendant qu’il faut accepter cette période de flottement, on doit aussi avouer que les objectifs du millénaire ne sortent pas *ex nihilo* ; ils viennent d’un long processus historique et conceptuel. Ce processus passait en parallèle aussi bien avec le moment développementaliste qu’avec l’intermède des ajustements structurels. Un fait nouveau ici est que ce ne sont plus que les institutions financières et développementalistes mondiales qui ont la charge de concevoir le développement, mais c’est plutôt un processus tiré par les Nations Unies.

Les objectifs du millénaire pour le développement tirent leurs sources de la Conférence de Stockholm sur l’environnement humain de 1972 dont le produit final est le rapport ‘*Only one Earth*’ de Barbara Ward et René Dubos²¹. En 1972, on est en plein moment développementaliste. Le rapport ‘*Only one Earth*’ se base sur le rapport de Rome, ce cinglant rapport sur l’état de la terre et de ses ressources, qui montrait que la croissance économique avait et devait avoir des limites²². En poursuivant ces efforts décennaux, les Nations Unies tinrent la conférence de Rio de Janeiro en 1992, vingt ans exactement après la conférence de Stockholm. La conférence de Rio de Janeiro est souvent connue pour son volet environnemental, mais il faut dire que ce fut un des moments où les Nations Unies tablèrent à la fois sur l’environnement et sur le développement. D’ailleurs la conférence fut adroitement appelée Conférence des Nations Unies sur l’environnement et le développement. Elle reprenait le rapport Brundtland de 1987²³ et fixait la définition du développement durable. Les produits les plus emblématiques de la conférence de Rio de Janeiro furent l’Agenda 21, le programme d’action des Nations Unies pour le XXI^e siècle et aussi la Convention sur la Biodiversité. L’Agenda 21 contient les sections sur les dimensions sociales et économiques du développement, la conservation et la gestion des ressources naturelles pour le développement, le renforcement du rôle des groupes majeurs et les moyens de mise en exécution.

En raccourci, le processus initié en 1972 à Stockholm ne va atteindre son summum qu’avec la Déclaration du Millénaire en 2000 à New York City qui contient les objectifs du millénaire. La première avancée de cette déclaration est le fait que les États y reconnurent qu’ils avaient, à l’égard

21 Barbara WARD and René DUBOS, *Only one Earth : The Care and Maintenance of a Small Planet*, Pellican Book, 1972.

22 Dennis MEADOWS, Donella MEADOWS, Jørgen RANDERS, William W. BEHRENS III, *The Limits to Growth*, Universe Books, 1972.

23 Brundtland Commission, *Our Common Future*, Oxford University Press, 1987.

de leurs sociétés, des responsabilités qu'ils devaient assumer pour assurer un développement inclusif, durable et sain. La seconde avancée est que les mêmes États s'engagèrent à défendre collectivement les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité. Par le truchement des notions de dignité humaine, d'égalité et d'équité, le développement prenait des dimensions des droits humains et devint une question de moins en moins essentialiste économique mais de plus en plus éthique. Les États adoptèrent 8 objectifs du millénaire pour le développement qui sont, sans hiérarchisation de valeur : (1) l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim, (2) l'assurance d'une éducation primaire pour tous, (3) la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, (4) la réduction de la mortalité infantile et post-infantile, (5) l'amélioration de la santé maternelle, (6) le combat contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, (7) la préservation de l'environnement, et (8) la mise en place d'un partenariat pour le développement.

À la lecture de ces objectifs, on revoit encore la pertinence de la définition basique de Paul VI²⁴ et de Clarke²⁵. Ces objectifs reviennent, sans les reprendre mot à mot, sur la lutte contre la faim, l'ignorance, les maladies, la détérioration de la biosphère, la mauvaise gestion urbaine et des milieux ruraux. À la différence du moment développementaliste et de l'interlude d'ajustements structurels, les objectifs du millénaire s'adosent sur vingt cibles concrètes à travers lesquelles on jaugerait les niveaux d'évolution de chaque pays. Ainsi, en prenant le référentiel partant de 1990 à 2015, sans faire lier chaque objectif et ses cibles spécifiques, chaque État concerné devait : (1) réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans ; (2) réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1,25 dollar par jour ; (3) assurer le plein-emploi et offrir la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes ; (4) trouver un travail décent et productif, réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim ; et (5) réduire de trois quarts, le taux de mortalité maternelle. De 2000 à 2010, chaque État concerné s'était fixé de : (6) assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/sida et (7) réduire la perte de la biodiversité et atteindre une diminution significative du taux de perte de celle-ci. Sur un autre référentiel allant de 2000 à 2015, les États s'engagèrent à : (8) donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires ; (9) rendre l'accès à la médecine procréative universelle ; (10) enrayer la propagation du VIH/sida et avoir commencé à inverser la tendance d'alors ; (11) éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire et, si possible, à tous les niveaux de l'enseignement ; (12) maîtriser le paludisme

24 PAUL VI, *Populorum progressio*, Saint Paul Afrique, 1967.

25 Robin CLARKE, *Science and Technology in World Development*, Oxford University Press, 1984.

et d'autres maladies graves et commencer à inverser les tendances d'alors ; (13) réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base ; et (14) intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance de déperdition des ressources environnementales d'alors. Sur une échelle de 2000 à 2020, les États s'engagèrent (15) à améliorer sensiblement les conditions de vie de 100 millions d'habitants des bidonvilles. Les autres cibles traversaient tous les référentiels et consistaient (16) à poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire ; (17) répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement ; (18) traiter globalement le problème de la dette des pays en développement ; (19) rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement en coopération avec l'industrie pharmaceutique et (20) faire en sorte que les avantages de nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous, en coopération avec le secteur privé.

À l'orée de 2015, beaucoup de pays, notamment africains, ne purent réaliser les objectifs du millénaire dans les dimensions escomptées. L'échelle temporaire agréée fut trop ambitieusement courte ; c'est comme si on avait simplement ignoré autant les léthargies internes aux pays en développement que celles du fonctionnement de système international²⁶. On demandait aux pays africains d'accomplir ce qu'ils ne purent faire en 40 ans de le faire en 15 ans. On n'avait plus conscience de la lucide déclaration de Göran Hyden²⁷ que *'there are no shortcuts to progress'* (il n'y a pas de raccourcis vers le progrès). Qui plus est, les ambitions exprimées et les engagements n'avaient pas pris en compte la faiblesse des structures étatiques dans les pays africains qui constituent un sérieux goulot d'étranglement dans la réalisation des actions des politiques publiques. Pire, les tenants des objectifs du millénaire voulurent faire du neuf avec de l'ancien en faisant de la coopération internationale et du partenariat un pilier essentiel pour leur réalisation tout en gardant tout le système international fait des intérêts des États et de la compétition le *modus operandi* intact.

26 Stephan HAGGARD and Robert KAUFMAN, "The Politics of Stabilization and Structural Adjustment", in Jeffrey D. SACHS (Editor), *Developing Country Debt and Economic Performance*, vol. 1, The International Financial System, University of Chicago Press, 1989, pp. 209-254.

27 Göran HYDEN, *No shortcuts to progress : African development management in perspective*, University of California Press, 1983.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030

Le constat morose d'inachèvement des objectifs du millénaire et le vide référentiel que leur fin laissa, conduisirent à l'élaboration et à l'adoption des objectifs du développement durable planifiés pour être atteints à l'horizon 2030. Ceci est nommé l'Agenda 2030. Sommairement, le contenu de l'Agenda 2030, portant l'épithète durable, les objectifs font de justice intergénérationnelle une obligation²⁸ dans l'usage courant des ressources, biens et services naturels de la terre. En large écho du rapport de Rome²⁹, opérationnellement, l'Agenda 2030 se décline en 17 objectifs de développement durable. Prenant juste l'intitulé de chacun, ils sont : pas de pauvreté, zéro faim, bonne santé et bien-être, éducation pour tous, égalité entre les sexes, eau propre et assainissement, énergie propre à un coût abordable, travail décent et croissance économique inclusive, industrie, innovation et infrastructures, inégalités réduites, villes et communautés durables, consommation et production responsables, lutte contre les changements climatiques, vie aquatique, vie terrestre, paix, justice et institutions efficaces et partenariats pour la réalisation des objectifs. On ne saurait pas, dans un cadre comme celui-ci, passer en revue chaque objectif. Qu'il suffise de noter que l'éventail des objectifs du développement durable couvre la quasi-totalité des problèmes du développement que décrivait déjà Robin Clarke³⁰. Il faut aussi noter que l'objectif 16 non seulement reprend, en ombrage, le joli aphorisme de Paul VI³¹ selon lequel 'la paix fut le nom du développement' mais, surtout, il introduit la justice et les institutions efficaces comme moyens d'atteindre le développement durable. Nous sommes en plein pied dans la gouvernance comme effort normatif de gestion et comme gouvernance démocratique.

Les objectifs du développement durable sont déclinés en 169 cibles programmatiques. Ainsi, actuellement, parler de développement durable équivaldrait en la mise en exécution de ces 169 cibles. Pour y arriver, chaque État devrait passer par une phase d'opérationnalisation. Celle-ci, pour qu'elle soit prise au sérieux, doit être un moment de préparation pour le changement. Cette phase d'opérationnalisation, comme le suggèrent Julia Balogun et les autres³², consisterait en un long processus de passage des décisions politiques aux actions publiques, lesquelles devraient transformer les engagements des États vis-à-vis de leurs populations dans la vie concrète. Dans ce sens et en tant que moment de réflexion, ce processus de passage à l'action devrait arriver à une représentation

28 Brundtland Commission, *Our Common Future*, Oxford University Press, 1987.

29 Dennis MEADOWS, Donella MEADOWS, Jørgen RANDERS, William W. BEHRENS III, *The Limits to Growth*, Universe Books, 1972.

30 Robin CLARKE, *Science and Technology in World Development*, Oxford University Press, 1984.

31 PAUL VI, *Populorum progressio*, Saint Paul Afrique, 1967.

32 Julia BALOGUN, Veronica Hope HAILEY and Stefanie GUSTAFSSON, *Exploring strategic change*, Fourth Edition, Harlow Pearson Education, 2016.

collective du problème que la communauté veut résoudre et identifier les possibles solutions envisageables avant de définir les objectifs spécifiques de l'action publique et identifier les conséquences inhérentes à chacune des solutions. C'est le moment par excellence pour identifier les croyances partagées qui puissent servir de ressort pour le succès ou des poids culturels, contextuels ou simplement matériels contre toute chance de réussite. C'est une réflexion pour assurer les ajustements nécessaires et contextualiser les objectifs globaux du développement durable aux conditions culturelles, économiques, historiques et sociales de chaque pays. Cela suppose, de par l'esprit de l'objectif 16, un espace démocratique libéral, car c'est le seul régime politique où les acteurs projettent les finalités vécues dans un processus de formulation, de mise en œuvre et évaluation des interventions publiques.

L'Agenda 2030 et la RD Congo : quelles perspectives ?

Poser la question relative aux perspectives de la RD Congo autour de l'Agenda 2030 oblige de faire un double mouvement. Le premier est de revoir les échéanciers du passé et comment le pays s'en est sorti. Le second mouvement est de voir les pré-requis nécessaires pour atteindre les objectifs du développement durable. Historiquement, le gouvernement de Patrice Lumumba n'avait pas un vrai plan de développement. Le seul document qui peut nous donner la vision que Lumumba aurait eu pour l'action de son gouvernement est son livre, *Le Congo, terre d'avenir, est-il menacé*³³. Sans être un programme gouvernemental au sens propre, ce livre revient sur plusieurs points qui figureraient sur un programme de développement comme l'éducation, l'intégration économique et politique, la justice, la liberté de circulation, la question foncière, etc. On ne saurait vraiment dire ce que le gouvernement de la RD Congo d'alors aurait fait de cette vision, car il n'est jamais vraiment entré en action. Ceci pour la simple raison que tout Congolais connaît : lorsque la RD Congo devint indépendante, elle entra directement dans une période de rébellion, longue d'au moins 5 ans.

Une seconde tentative fut l'objectif 80. Pour le peu que l'on sait vraiment de l'objectif 80, il venait du virage d'une idéologie nationaliste (authenticité) qui eut comme actions économiques la zaïrianisation et la radicalisation³⁴. En termes en vogue aujourd'hui, l'objectif 80 visait qu'en 1980, le Zaïre émergerait du sous-développement. Mobutu ne disait-il pas, sans vergogne, qu'à l'échéance de 1980 (référencé de 1970), son Zaïre serait, si pas la première, la deuxième, au pire, la troisième puissance économique mondiale ? Dire autant n'avait aucun contenu spécifique même

33 Patrice LUMUMBA, *Congo, my country*, Translated from French by Graham Heath, Pall Mall Press, 1962.

34 Crawford YOUNG and Thomas E. TURNER, *The Rise and Decline of the Zairian State*, The University of Wisconsin Press, 1985.

si, en reprenant Young et Turner, on devrait reconnaître qu'au début de cette euphorie nationaliste, le pays dut étendre l'autorité de l'État sur tout le territoire national, stabiliser la monnaie (tout au début) et réalisa certains projets dont notamment la construction d'Inga, le concentrateur de Kamoto, le Pont Maréchal, la Radio Télévision Nationale Congolaise à Kinshasa et quelques autres édifices. Ce qui est trop peu, comme moisson d'une trentaine d'années.

Avant même d'atteindre 1980, l'échec de l'objectif 80 est clair. Ceci poussa le régime de lancer, en Juin 1977, le Plan Mobutu. Celui-ci, contrairement à l'objectif 80, est plus étoffé en contenu³⁵, certainement parce qu'aidé dans sa conception par des experts Belges³⁶. Malgré un meilleur tricotage économiste, le Plan Mobutu n'a pas donné les résultats escomptés. Il faut noter que tous, la vision politique de Lumumba, l'objectif 80 et le Plan Mobutu se passèrent pendant le moment développementaliste et celui des ajustements structurels. Depuis 2000, la RD Congo est entrée à corps perdu dans les objectifs du millénaire. Un examen plus fureté, objectif par objectif, de pas pris par la RD Congo dans le cadre des objectifs du millénaire n'est pas possible, car le pays n'avait simplement pas un cadre global pour son arrimage aux dits objectifs. Politiquement, la constitution de 2006³⁷, telle que modifiée en 2011, garantit, néanmoins, légalement certains droits allant dans le sens des objectifs du millénaire. Le droit à la santé et à la sécurité alimentaire, le droit à la propriété privée et le droit au travail y sont garantis à tous les Congolais. La parité et l'inclusion sont assurées par le droit des femmes à une représentation équitable au sein des institutions nationales, provinciales et locales. L'éradication de l'analphabétisme est consacrée en devoir pour le gouvernement national. On peut ajouter à ceci les efforts certains investis dans le cadre de la conservation de la biodiversité, notamment la nouvelle loi sur la conservation de la nature. Pendant la période de 2006 à 2015, les programmes gouvernementaux 'Cinq Chantiers' et 'Révolution de la Modernité' se succédèrent sans qu'il n'y ait un encreage clair et direct avec les objectifs du millénaire.

Concrètement, l'Institut National des Statistiques et le Programme des Nations Unies pour le Développement³⁸ pointent une forte montée de la scolarisation des filles à l'enseignement primaire et secondaire et même universitaire. Les statistiques sanitaires³⁹ montrent aussi que,

35 Commissariat Général au Plan de la République du Zaïre, *Lignes de force du Plan Mobutu*. Gouvernement du Zaïre, 1977.

36 Jacques BRASSINNE, *La coopération Belgo-Zaïroise 1960-1985*, Courrier hebdomadaire du CRISP, vol. 34, 1985, n° 1099-1100, pp. 1-78.

37 Cabinet du Président de la République (2011). Constitution de la RD Congo. Modifiée par la Loi N°11/002 du 20 Janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la RD Congo du 18 février 2006. Journal Officiel de la RD Congo, 52^e Année (Numéro Spécial).

38 Institut National des Statistiques (INS) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) (2015). Annuaire statistique 2014. Ministère du Plan de la RD Congo.

39 Ministère de la Santé de la RD Congo (2007). Annuaire des données sanitaires de 2006. Gouvernement de la RD Congo.

dès 2007, la prévalence du SIDA/HIV amorça une dégringolade assez impressionnante de 26%. Dans l'entre-temps, avec la hausse soutenue et contenue des prix de matières premières, la RD Congo est passée par une conjoncture internationale favorable qu'accompagnait l'effacement de sa dette à travers les mécanismes Pays Pauvres Très Endettés (PPTe). À en croire les chiffres que fournissaient les gouvernements successifs depuis 2006 jusqu'aux environs de 2017/2018, la RD Congo connut une période suffisamment longue d'une croissance économique supérieure à la croissance démographique. Naturellement, on aurait espéré que les gains professés se sentissent dans la vie concrète des Congolais. Malheureusement, malgré l'obligation constitutionnelle que l'État s'imposa d'assurer la sécurité alimentaire, le dernier rapport de l'organisation des Nations en charge de l'Agriculture (FAO)⁴⁰ et celui qui l'avait précédé en 2017⁴¹, classent systématiquement la RD Congo au plus bas de l'échelle de tous les pays évalués. De même, malgré la clairomnée officielle autour du rapport sur le développement humain de 2015⁴² classant la RD Congo à la 176^e place au lieu de 186^e sur 187 pays évalués antérieurement⁴³, le pays reste néanmoins systématiquement parmi ceux qui offrent le moins, les perspectives du bien-être collectif au point que le nombre de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté y a plutôt augmenté⁴⁴. Pour le reste, par exemple, l'eau potable, comme l'électricité, n'a pas encore atteint les maisons des gens de toutes les classes sociales. Même dans les villes comme Kinshasa, la desserte en eau potable et en électricité ne sont qu'un mirage. Il en est de même de la parité entre femmes et hommes : le parlement, le gouvernement et les autres institutions restent encore des estrades masculines. On peut en dire autant de tout le reste des objectifs. Pire, même la montée de l'inclusion dans l'éducation se fait dans un contexte d'abaissement généralisé de la qualité de l'enseignement. Enfin, les objectifs du millénaire apparurent comme faisant le créneau exclusif des organisations non-gouvernementales tant nationales qu'internationales.

Les raisons pour cet état des choses sont multiples et traversent toute l'histoire de la RD Congo. Une lecture rapide des travaux scientifiques depuis les années 1980 (par exemple : Young et Turner⁴⁵, Nzongola-

40 FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO, *The State of Food Security and Nutrition in the World 2019. Safeguarding against Economic Slowdowns and Downturns*, Rome, FAO, 2019.

41 FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO, *The State of Food Security and Nutrition in the World 2017. Building Resilience for Peace and Food Security*, Rome, FAO, 2017.

42 United Nations Development Programme (UNDP), *Human Development Report 2015 : Work for Human Development*, UNDP Office, New York, 2015.

43 Programme de Nations Unies pour le Développement (PNUD), *Rapport sur le développement humain 2013. L'essor du Sud : le progrès humain dans un monde diversifié*, Bureau de PNUD, New York, 2013.

44 United Nations Economic Commission for Africa, African Union, African Development Bank and United Nations Development Programme (2014). *Assessing progress in Africa toward the Millennium Development Goals : Analysis of the Common African Position on the post-2015 Development Agenda*. African Union, Addis Ababa.

45 Crawford YOUNG and Thomas E. TURNER, *The Rise and Decline of the Zairian State*, The University of Wisconsin Press, 1985.

Ntalaja⁴⁶) jusqu'au début du 21^e Siècle (par exemple : Séverine Autesserre⁴⁷, Theodore Trefon⁴⁸) conduit directement à la litanie peu glorieuse des faiblesses qui font que le pays ne puisse pas avancer. Ce sont notamment les faiblesses de l'État, la personnalisation du pouvoir, la gestion patrimonialiste des biens publics, la corruption, le manque de capacités organisationnelles et peu d'inclusion des communautés dans l'action. Ces faiblesses sont en parallélisme total avec les écueils retrouvés lorsqu'on évalua les ajustements structurels.

Le mouvement vers les pré-requis nécessaires pour atteindre les objectifs du développement durable se base sur des leçons apprises des ajustements structurels. Cette expérience montre que la réussite de tout développement digne de ce nom, y compris celui dit durable, passe par trois catégories de conditions qui sont culturelles, structurelles et politiques.

Pour les conditions culturelles, il faudrait amoindrir des modèles mentaux ayant façonné les systèmes des croyances négatives⁴⁹ ; ouvrir la participation des citoyens aux efforts du développement à toutes les catégories sociales⁵⁰, notamment aux femmes et autres exclus ; intégrer le devoir et les mécanismes de transparence et de responsabilité dans toute l'action publique et à tous les niveaux ; et, sans nuire aux solidarités nécessaires, inculquer la culture de l'effort dans chaque citoyenne et citoyen dans les pays sous-développés.

Structurellement, les efforts devraient être investis pour asseoir une capacité administrative certaine pour prendre en charge les différentes demandes inhérentes à l'exécution des programmes⁵¹ du développement durable ; favoriser, légitimer et soutenir, s'il le faut, l'émergence et l'existence des autorités locales⁵² avec des pouvoirs effectifs, clairs et cohérents ; créer, laisser exister et faire fonctionner, à plein essor, les institutions efficaces dont celles de la justice, de la sécurité (au sens noble du terme) et de l'administration ; clarifier, restructurer et, au besoin, recadrer, l'arsenal juridique pour assurer un droit de propriété stable ; construire des infrastructures de base et des écosystèmes opérationnels basés sur les besoins endogènes réels. En plus, il faudrait industrialiser le pays de manière réfléchie, objectivée et suivant les vocations provinciales.

46 NZONGOLA-NTALAJA, *The crisis in Zaïre : Myths and realities*, Africa World Press, 1986.

47 Severine AUTESSERRE, *The trouble with the Congo : local violence and the failure of international peace-building*, Cambridge University Press, 2010.

48 Theodore TREFON, *Congo's environmental paradox : potential and predation in a land of plenty*, Zed Books, 2016.

49 Axelle KABOU, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Paris, L'Harmattan, 1991.

50 Cedric MAYRAGUE et Comi TOULABOR, « L'expression et la participation politiques en Afrique », in Mamoudou GAZIBO et Celine THIRIOT (Éditeurs), *Le politique en Afrique : État de débats et pistes de recherche*, Paris, Karthala, 2009, pp. 103-134.

51 Dominique DARBON et Ivan CROUZEL, « Administrations publiques et politiques publiques des Afriques », in Mamoudou GAZIBO et Celine THIRIOT (Éditeurs), *Le politique en Afrique : État de débats et pistes de recherche*, Paris, Karthala, 2009, pp. 71-102.

52 Mahaman TIDJANI ALOU, « La decentralization en Afrique : un état des lieux de la recherche en sciences sociales », in Mamoudou GAZIBO et Celine THIRIOT (Éditeurs), *Le politique en Afrique : État de débats et pistes de recherche*, Paris, Karthala, 2009, pp. 185-2008.

Finalement, une fois que le pays entre sur l'orbite du développement, on devrait réduire progressivement, au strict nécessaire, les charges que seul peut porter le gouvernement central. En définitive, cela ne marcherait que si les conditions politiques suivantes sont remplies. Il faut, au pays, avoir des dirigeants compétents⁵³ (dans tout et à tous les échelons ; la compétence politique des dirigeants de chaque pays est nécessaire pour réussir). Les trois autres conditions politiques sont qu'il faille assurer la représentativité des structures de gouvernance politique dans le pays, garantir la transparence et la justice dans les processus de légitimation des autorités tant locales, provinciales que nationales et accepter l'émergence et l'émancipation de la société civile⁵⁴.

En somme, politiquement, il s'agit d'avoir en place les mécanismes stables de la gouvernance démocratique et de favoriser l'existence d'un cadre national clair et reconnu de tous, des processus décisionnels et que celui-ci soit acceptable démocratiquement. Celui-ci donnera lieu à l'application de la maxime '*dura lex, sed lex*' et d'imposer le respect des textes légaux impartiaux et impersonnels, accords bilatéraux et internationaux. Comme portail démocratique, il s'agit de faire la volonté de la majorité, pas des individus aussi puissants puissent-ils être, tout en assurant la protection des minorités. Pour réussir le développement durable, chaque pays devrait avoir un plan national de développement durable qui soit légitimé par tous les segments de la société. Sans amoindrir le rôle de leadership dans le processus de rédaction de ce plan, celui-ci ne doit pas sortir d'un bureau aussi expert soit-il. Un plan National de développement durable légitime est un lieu d'expression de toute la communauté nationale soutenu par un capital organisationnel national capable de soutenir les efforts du développement durable. Le capital organisationnel renvoie à la conception des institutions étatiques, privées et associatives et leurs agencements. Pour atteindre les objectifs du développement durable, le capital organisationnel devra être structuré autour de l'efficacité et la capacité de projeter l'action publique dans le rayon national sans souffrir des goulots d'étranglement de toute nature.

Quelles perspectives pour la RD Congo ? Au regard des pré-requis ci-haut et des performances du passé, tout homme d'esprit sain ne peut qu'être, au maximum, très faiblement optimiste pour voir la RD Congo tenir ses engagements pour le développement durable. Ne serait-ce que quand on sait que l'État n'a pas pris sur toutes les parties du pays, on se demande comment les autres pré-requis seraient remplis. Ceci est d'autant plus inquiétant que l'on sait que la faiblesse de l'État fut identifiée comme raison des échecs du pays depuis plus d'une génération et que rien n'est fait pour pallier à cet état des choses. L'État avancé de délabrement de

53 Robert CALDERISI, *The Trouble with Africa : Why Foreign Aid Isn't Working*, First Edition, Griffin, 2007.

54 William EASTERLY, *Les pays pauvres, sont-ils condamnés à le rester ?*, Traduit de l'Anglais par Piquet-Gauthier A., Éditions Nouveaux Horizons, 2013.

l'administration publique⁵⁵ rend abasourdi et ne peut que jeter du grain de sable sur la vergogne oratoire de ceux qui pensent à une émergence du Congo d'ici 2030 : c'est, à la limite, démagogique. Objectif 80, Plan Mobutu, Cinq Chantiers, Révolution de la Modernité, Congo Émergeant, continuer l'Émergence et le Peuple d'abord sont, au mieux des slogans mobilisateurs, mais ne remplacent pas un plan national de développement dont il est question dans les pré-requis ci-haut. Ici, on a besoin d'un modèle économique national qui définisse les bases du développement et qui devrait être pris en charge par tous les gouvernements qui se succéderaient au Congo. Il n'est pas question d'un petit plan quinquennal. La RD Congo a toujours fonctionné avec des brouillons éparpillés des plans (plan de santé, plan agricole, etc.) ; le plan national dont l'État serait le maître d'œuvre doit être ce lieu où on met tous ces brouillons épars et éparpillés dans un bouillon qui fasse sens et donne de la direction à tous pour un horizon plus long que la survie d'un leader politique ou d'un gouvernement. Comme le firent les États-Unis à l'époque du maccarthysme, ce bouillon ficelé pour le futur à long terme ne ferait du sens que lorsqu'il passe dans le bon sens collectif. Le bon sens n'a du sens que lorsqu'il devient le sens commun : il faut que le développement devienne une affaire du sens commun à tout Congolais. Cela est loin d'être le cas dans un pays où la débrouillardise pousse à un individualisme sans fondement culturel sain. On peut, certes, commencer quelque part et, dans un pays avec des gens sérieux, on devrait dire on doit commencer quelque part. Les dimensions de la tâche sont telles qu'on devra prendre des décennies pour parvenir à asseoir seulement les pré-requis nécessaires pour amorcer le développement durable. Jeter les bases de ces pré-requis : c'est peut être la seule tâche louable que tout Congolais sensé devrait prendre comme l'urgence nationale. ■

55 Pascal WENDJOOKITANDJEKA, *Pour le renouveau de l'effort de développement à la base : réflexions sur la territoriale*, Éditions NORAF, 1994.